

COMPTE-RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL DU 26 mars 2021

La séance est ouverte à 19h35

Approbation du procès-verbal du Conseil municipal du 5 février 2020 :

Vote : 11 voix pour

Secrétaire de séance : Ludovic BARBONI

1) Approbation du compte de gestion pour l'année 2020

Considérant que les comptes des opérations de recettes et des dépenses paraissent réguliers et suffisamment justifié, le conseil approuve le compte de gestion pour l'exercice 2020

Vote : 11 voix pour

2) Vote du compte administratif 2020 et affectation des résultats.

Madame le maire présente et commente le compte administratif de l'année 2020 qui laisse

Un excédent de fonctionnement de + 60 808.54 € et un déficit d'investissement de - 6 549.73€.

RESULTAT EXERCICE DU BUDGET :Compte Administratif 2020					
FONCTIONNEMENT Recettes			FONCTIONNEMENT Dépenses		
	opérations réelles	Total		opérations réelles	Total
013 Atténuation des charges	2 345,83	2 345,83	011 Charges à caractère Général	98 204,00	98 204,00
70 Produits de services	7 459,16	7 459,16	012 Charges de personnel	85 440,79	85 440,79
73 Impôts et taxes	160 148,84	160 148,84	014 FPIC	1995	1995
7311 Contributions directesTH TF		54118	65 Autres charges de gestion courante	23 540,48	23 540,48
74 Autres dotations et participations	106 269,51	106 269,51	66 Charges financières(prêt intérêts)	9 813,60	9 813,60
7411 DGF Forfaitaire		21221	67 Charges exceptionnelles		
75 Autres produits de gestion courar	1 787,81	1 787,81	6811 Dotations amortissement		
77 Produits exceptionnels	1 790,66	1 790,66			
Total	279 801,81	279 801,81	Total	218 993,87	218 993,87
TOTAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT			TOTAL DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT		
RESULTAT DE FONCTIONNEMENT			=60807,94€ reporté pour BP 2021 : (279801,81-218993,87)		
INVESTISSEMENT Recettes			INVESTISSEMENT Dépenses		
	opérations réelles	Total		opérations réelles	ep. d'ordre Total
10 Dotation Fonds Divers	14338,20	14338,2	21 Immobilisations corporelles	24 925,41	24 925,41
dont FCTVA Travaux 2019		4872,4	Tondeuse	1068,00	
Taxe d'aménagement		9465,8	saleuse	1788,00	
13 Subventions d'investissement			raccordement Gilbert	3419,28	
Etat	190,00	190,00	Adressage	1554,00	
Département Dossier DETR			Rgd	363,00	
Région			Ams local école	9402,96	
Autres			escalier belles cimes	3 229,92	
			conteneur+panneaux affichage	4 100,25	
			2051 logiciel cantine	2 700,00	
Total	14 528,20	14 528,20	16 Remboursement emprunt	8566,68	
TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT			Total	36 192,09	24 925,41
			TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT		

Il apparaît que les comptes de la commune sont sains et ce, malgré les surcoûts liés au protocole sanitaire dans les écoles et à l'impossibilité de louer la salle des Belles Cimes.

Les subventions associées à la mise en place du local de l'école et de l'adressage ne seront versées que l'année suivante en raison du retard pris dans la réalisation des ouvrages.

Madame le maire ne pouvant pas voter pour l'approbation du compte administratif, Monsieur Robert BURDIN est nommé président de séance. Il rappelle que le résultat de clôture de l'exercice 2020 est de **376 967.37€** [322 709.16 (résultat de fonctionnement 2019) + 60 807.94 (résultat fonctionnement 2020) = (383 517.10 - 6549.73) = 376 967.37]. Ce montant sera reporté au fonctionnement du budget 2021.

Le bilan est approuvé à l'unanimité.

Vote : 10 voix pour.

3) Vote des taux d'imposition des taxes foncières 2021

À ce jour, nous ne connaissons pas encore les bases.

Compte-tenu du bilan financier et de la conjoncture actuelle qui pourrait voir des citoyens en difficulté, le conseil municipal décide le maintien des taux actuels :

Taxe foncière bâti : 14.11%

Taxe foncière non bâtis : 89.87%

Vote : 11 voix pour

4) Vote du budget primitif 2021

Madame le maire présente le budget primitif général pour l'année 2021, incluant la reprise des résultats du budget 2020. Il s'équilibre en dépenses et recettes de la façon suivante :

PRESENTATION GENERALE DU BUDGET : Budget Primitif 2021			
FONCTIONNEMENT Recettes		FONCTIONNEMENT Dépenses	
	opérations réelles	opér.d'ordre	Total
70	Produits de services		24 533,00
73	Impôts et taxes, attri.comp		139 367,63
7311	Contributions directes(TH..)		
74	Autres dotations et participations		86 976,00
7411	DGF Forfaitaire		
75	Autres produits de gestion courante		1 500,00
77	Produits exceptionnels		
	Total	0,00	252 376,63
	R002 Excédent antérieur reporté		376 967,37
	TOTAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT CUMULEE!		629 344,00 €
011	Charges à caractère Général		88405,63
012	Charges de personnel		95810,00
014	FPIC		1995,00
65	Autres charges de gestion courante		28840,00
66	Charges financières		9417,00
O23	Virement à la section d'investissement		402 626,37
6811	Dotations amortissement		2 250,00
	Total	224 467,63	629 344,00
	TOTAL DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES		629 344,00
INVESTISSEMENT Recettes		INVESTISSEMENT Dépenses	
	opérations réelles		Total
10	Dotation Fonds Divers		13 187,63
10 222	dont FCTVA	8 187,00	
10226	Taxe d'aménagement	5 000,63	
1068	affectation résultats 2020		6 549,73
13	Subventions d'investissement		46 224,27
024	Produits de cessions		144,00
O21	Virement de la section de fonctionnement		402 626,37
28	dotations amortissement des immobilisations		2 250,00
	Total		470 982,00
	TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES		470 982,00
21	Immobilisations corporelles		287 154,95
	Adressage + plaques de rue	10 500,00	
	Enseignes	3 000,00	
	rénovation appartement	48 000,00	
	local école	9 403,00	
	Cloches	8 000,00	
	Isolation	3 400,00	
	extension erdf	3 420,00	
	matériel divers	1 500,00	
23	Immobilisations en cours		168 313,32
16	Remboursement emprunt		8 964,00
	Total	0,00	464 432,27
	D001 Déficit antérieur reporté		6 549,73
	TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES		470 982,00

Anne Laure Clos Arceduc explique l'impossibilité de renégocier le crédit de la salle des belles cimes en raison des intérêts de remboursement anticipé qui sont trop élevés pour que l'opération puisse être intéressante pour la commune.

Vote : 11 voix pour

5) Demande de subvention FDEC pour la réparation de la voie communale des Bons.

Madame le maire demande au conseil municipal l'autorisation de déposer un dossier FDEC pour la réfection de la voirie communale et réparation EP situé sur le hameau "Les Bons". Dans l'urgence, une seule entreprise a été contactée. Le montant de la réparation, plus importante que prévue s'élève à 8 803.28 €, hors enrobé.

Vote : 11 voix pour

6) Mandatement du centre de gestion de la Savoie afin de conclure une convention de participation dans le domaine de la prévoyance pour les agents.

Le conseil municipal décide de s'engager dans une démarche visant à faire bénéficier ses agents d'une participation financière à leur protection sociale complémentaire et mandate le Centre de Gestion de la Savoie à mener pour le compte de la collectivité la procédure de mise en concurrence nécessaire à la conclusion d'une convention de participation pour le risque « prévoyance ».

Vote : 11 voix pour

7) Mandatement du centre de gestion de la Savoie en vue de la souscription d'un contrat d'assurance groupe pour la couverture du risque statutaire pour les agents.

Le conseil municipal décide de mandater le Centre de Gestion de la Savoie aux fins de mener pour le recueil des demandes des collectivités en vue de la souscription d'un contrat d'assurance groupe pour la couverture du risque statutaire pour couvrir les risques financiers liés au régime de protection sociale des agents publics territoriaux affiliés et ou non affiliés à la CNRACL.

Vote : 11 voix pour

8) Informations et questions diverses :

- James BLANC est nommé « correspondant défense ».
- Le rapport des services départementaux, suite à la pose d'un radar sur la route départementale à l'entrée du village du 11 au 24 février 2021, fait état d'une vitesse moyenne de 39 km/h quel que soit le sens de circulation. Ces mêmes services concluent que du fait de la configuration du site (en agglomération avec plateau surélevé à proximité), c'est une vitesse tout à fait acceptable au regard de la réglementation en vigueur.
- Une demande d'achat de la parcelle communale 716 (située au démarrage du chemin pédestre qui permet de se rendre aux grangettes au départ du chef-lieu) a été émise. Une étude en cours.
- L'association « histoire et traditions » de Marthod souhaite lancer une campagne bénévole de promotion des chemins sur les communes d'Allondaz, Marthod et Thénésol. Les objectifs sont d'entretenir les chemins, d'ouvrir des itinéraires, d'établir une carte et de proposer des ballades autour de thématiques culturelles, patrimoniales, environnementales. Elle demande donc l'aval et le soutien de la commune. Avec l'accord du conseil, Messieurs Cédric BOIRON et Nicolas BAUVY apporteront leur concours à cette démarche et représenteront la municipalité pour faire le relais auprès des habitants intéressés.

- Suite aux investigations effectuées par la commission scolaire sur la possibilité de faire venir des repas chauds pour le service de cantine, Alice TOURREILLE fait part du regret de la société LEZTROY de ne pas pouvoir nous faire de proposition avant 2022. Cela laissera le temps à la commission d'affiner le projet au niveau du RPI et d'étudier si cette option peut contribuer à améliorer le service rendu aux familles.
- Marion Ciron, directrice de l'école d'Allondaz, adresse ses remerciements au conseil municipal et à l'équipe précédente pour la mise en œuvre de l'abri dans la cour qui lui permet de ranger facilement le matériel et d'utiliser l'espace de la cour et du préau de façon plus confortable.
- Adressage : Messieurs BOIRON et BAUVY nous exposent le début de la campagne de mise en place de l'affichage des noms de rues qui sera suivi par la mise en place des numéros individuels sur chaque habitation.
- Campagne de communication : une partie importante des habitants a été consultée et a accepté de communiquer leur adresse mail afin de recevoir des informations communales. La commission communication s'interroge également sur la possibilité de pouvoir contacter la population rapidement (éventuellement envois de sms) pour des événements exceptionnels tels que la fermeture de la route menant à Albertville les 15 et 16 mars 2021.
- Vaccination COVID 19. Laetitia Odile expose l'organisation de la campagne de vaccination effectuée sur le village à destination des personnes âgées de plus de 75 ans, qui ont pu, si elles le souhaitent, être accompagnées vers les services compétents. Une nouvelle campagne vient de démarrer pour les personnes âgées de plus de 70 ans.

Fin de la séance : 23h44

Le maire,
Frédérique DUC

